



CONCEPT ÉCONOMIQUE 2^{de} PHASE (16.4. - 9.5.2018)

Processus

3 nouveaux groupes de travail vont être introduits, similaires aux trois axes du papier de synthèse: 1. « Investissements », 2. « Règles équitables » et 3. « co-décider plutôt que s'isoler » (cf. chapitre 4 : *impulsions politiques*).

Mission des groupes de travail

Le projet du nouveau concept économique (la version retravaillée adoptée par l'AD le 24 février dernier) sera mise à disposition des différents groupes de travail. Le cahier des charges des trois groupes de travail se divise comme suit :

a) **Prise de position globale**

Les groupes de travail pourront prendre position quant au fond du projet de concept économique.

b) **Impulsion et exigences**

Les groupes de travail auront la possibilité d'amender et/ou de compléter le projet, en fonction des impulsions qu'ils souhaitent insuffler et des exigences qu'ils veulent poser, relativement à la thématique de leur groupe respectif. Leurs propositions devront être formulées dans un document à part.

c) **Propositions des prochaines priorités de politique économique**

Les groupes de travail auront l'occasion de proposer quelles doivent être les prochaines priorités de politique économique, en fonction de la thématique sur laquelle travaille chacun des groupes respectifs, ainsi que des impulsions et exigences formulées lors de la phase précédente. Ces propositions pourront consister en un projet politique (par ex. lancer une initiative populaire), organisationnel (par ex. un projet en coopération avec d'autres associations ou organisations) ou relever de la communication (par ex. une campagne thématique de plusieurs mois), voire même combiner plusieurs de ces impulsions et exigences. La description et l'argumentation de la proposition devra tenir sur une page A4 au grand maximum !

Important : ces propositions seront validées et évaluées par le groupe de coordination ainsi que par la Présidence du parti, et éventuellement intégrées directement dans la version finale du concept économique. Il n'y aura cependant aucun droit absolu à ce qu'une proposition soit intégrée à la version définitive du concept économique. Aucun commentaire ultérieur de la part des travaux de groupe ne sera pris en considération.

Agenda

Les groupes de travail livreront, par écrit, leurs conclusions au plus tard le 9 mai 2018. Le groupe de coordination et la Présidence du parti adopteront la version finale du concept économique d'ici au 8 juin 2018. Des ajustements seront apportés durant la pause estivale par le Comité directeur, avant que ce dernier ne prenne officiellement position quant à la version finale. Les sections pourront ensuite se prononcer sur ce nouveau concept économique, et les



Wirtschaftskonzept
SP Schweiz



Concept économique
PS Suisse

organes et/ou personnes habilitées à le faire pourront proposer des amendements, avant le Congrès des 1^{er} et 2 décembre 2018.